Dossier : 1033900

RAPPORT DE L'ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

CADASTRE :	Paroisse de Saint-Thimothé
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE :	Beauharnois
MUNICIPALITÉ(S) :	Salaberry-de-Valleyfield (Ville)
LOT(S) CRÉÉ(S) :	999
LOT(S) REMPLACÉ(S) :	171-4, 174-1, 174-4, 174-7 et une partie des lots 171 et 174

Lors de la préparation du plan de remplacement afin de créer le lot 999, j'ai examiné et produit une compilation cadastrale à partir des plans de cadastre des lots 171-4, 171-5, 174-1, 174-3, 174-4 et 174-7. J'ai retrouvé huit repères sur le terrain qui m'ont permis de placer les lots cadastrés. Le plan de cadastre du 171-4 a été préparé par M. Robert Larousse, le 6 novembre 1988.

J'ai replacé l'emprise du Ministère des Transports (MTQ) pour la route 132 (Boulevard Hébert) à partir du plan 677-96-SO-025 préparé par M. Roger Laterrière (minute 25678). L'emprise sur ce plan provient au départ du plan d'expropriation 10345-67 préparé le 25 mars 1963.

La limite Nord-Ouest du lot 171-4 tel que créé par M. Larousse empiète de 5,46 mètres dans l'emprise du MTQ et la limite Sud-Est ne touche pas à l'emprise de la route 132 (Boulevard Hébert). Les limites et la superficie de l'ancien lot 171-4 ne sont donc pas reportées afin de respecter l'emprise du MTQ (Bornant au plan de création du lot 171-4).

Cette opération cadastrale est faite conformément aux dispositions de l'article 3043, 1er alinéa du Code civil du Québec.

Préparé à Québec

Signé numériquement par : Alexandre Renaud a.-g. (matricule 2772)

Minute : 33900 datée du 11 novembre 2012
Dossier a.-g. : 3009